

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le 6 avril 2021 à 17 heures 00, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Broustic d'Andernos-les-Bains, sous la présidence de Mme Nathalie LE YONDRE.

**Date de la convocation :** 31 mars 2021

**Nombre de Conseillers en exercice :** 38

**Présents :** 29

**Votants :** 34

**Membres présents :** M. LAFON, Mme LE YONDRE, Mme LARRUE, M. PAIN, M. ROSAZZA, M. DE GONNEVILLE, M. MARTINEZ, M. ROSSIGNOL, Mme GALLANT, M. CHAUVET, Mme BRUDY, Mme CHAIGNEAU, Mme SAULNIER, Mme CALATAYUD, M. POHL, M. BELLIARD, Mme BANOS, M. BOURSIER, M. DEVOS, Mme JOLY, M. PERUCHO, Mme GUIGNARD DE BRECHARD, M. MARLY, M. MARTIN, Mme DUBARRY, M. BAGNERES, Mme MARENZONI, M. MANO, M. FRANCOIS

**Pouvoirs :**  
M. DANEY à Mme LE YONDRE  
M. CHAMBOLLE à Mme CHAIGNEAU  
Mme CHAPPARD à Mme BANOS  
Mme GUILLERM à M. MARTIN  
Mme BATS à M. MARTINEZ  
M. RECAPET à Mme CALATAYUD

**Absents :**  
Mme BRISSET  
M. DUBOURDIEU  
Mme CAZAUX

**Secrétaire de séance :** M. MARLY

\*\*\*\*

Madame Nathalie LE YONDRE, vice-Présidente de la COBAN, expose que l'arrêté des comptes 2020 de la Collectivité est constitué par le vote du compte administratif présenté par le Président avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos, après production, par le Comptable, du compte de gestion.

Le compte administratif permet la détermination des résultats de l'exercice : celui de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement, ainsi que les restes à réaliser le cas échéant qui seront repris dans le Budget primitif 2020.

Le compte administratif 2020 du budget annexe Zones d'Activités Economiques fait apparaître les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)</b>	
Total recettes	4 873 784,30
Total dépenses	- 4 922 010,31
Solde d'exécution 2020	- <b>48 226,01</b>
Résultat 2019 reporté	- 2 392,79
<b>Résultat cumulé de la section d'exploitation</b>	- <b>50 618,80</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)</b>	
Total recettes	4 318 707,53
Total dépenses	- 5 255 817,44
Solde d'exécution 2020	- <b>937 109,91</b>
Résultat 2019 reporté	- 969 432,53
<b>Résultat cumulé de la section d'investissement</b>	- <b>1 906 542,44</b>
<b>RESULTAT GLOBAL 2020 hors RAR (en €)</b>	- <b>1 957 161,24</b>

<b>RESTES A REALISER d'INVESTISSEMENT A REPORTER EN 2021 (en €)</b>	
Total recettes	2 000 000,00
Total dépenses	- 0,00
<b>Solde RAR</b>	<b>2 000 000,00</b>

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances publiques » du 17 mars 2021,

**Vu** l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 mars 2021,

**Il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir :**

- **CONSTATER et APPROUVER** le résultat déficitaire de la section de fonctionnement du compte administratif 2020 du budget annexe Zones d'Activités Economiques pour un montant de **-50 618,80 €**, lequel ne fera donc pas l'objet d'une affectation mais sera repris en dépense de fonctionnement au Budget primitif 2021 ;
- **APPROUVER** le résultat négatif de la section d'investissement du compte administratif 2020 du budget annexe Zones d'Activités Economiques pour un montant cumulé de **- 1 906 542,44 €**, lequel fera l'objet d'une reprise dans le Budget primitif 2021 ;
- **CONSTATER** les restes à réaliser d'investissement pour un solde positif de **2 000 000,00 €** qui seront intégrés au Budget Primitif 2021,
- **ARRETER** le compte administratif 2020 du Budget annexe Zones d'Activités Economiques.

***Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le Président ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote ;***

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- ***CONSTATE et APPROUVE le résultat déficitaire de la section de fonctionnement du compte administratif 2020 du budget annexe Zones d'Activités Economiques pour un montant de -50 618,80 €, lequel ne fera donc pas l'objet d'une affectation mais sera repris en dépense de fonctionnement au Budget primitif 2021 ;***
- ***APPROUVE le résultat négatif de la section d'investissement du compte administratif 2020 du budget annexe Zones d'Activités Economiques pour un montant cumulé de - 1 906 542,44 €, lequel fera l'objet d'une reprise dans le Budget primitif 2021 ;***
- ***CONSTATE les restes à réaliser d'investissement pour un solde positif de 2 000 000,00 € qui seront intégrés au Budget Primitif 2021,***
- ***ARRETE le compte administratif 2020 du Budget annexe Zones d'Activités Economiques.***

**Vote :**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 1 (M. LAFON, Commune de Biganos)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Fait à Andernos-les-Bains, le **13 AVR. 2021**

Le Président de la COBAN,



  
Maire de Biganos  
Bruno LAFON

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

<b>II - ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 38  
 Nombre de membres présents : 29  
 Nombre de suffrages exprimés : 34  
 VOTES :  
 Pour : 34  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par Le Président (1),  
 A Andemos-les-Bains, le 06/04/2021  
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Andemos-les-Bains, le 06/04/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BAGNERES Didier	
BANOS Sophie	
BATS Maylis	
BELLIARD Patrick	
BOURSIER Patrick	
BRISSET Catherine	
BRUDY Karen	
CALATAYUD Stéphanie	
CAZAUX Annie	
CHAIGNEAU Anne	
CHAMBOLLE Renaud	
CHAPPARD Corinne	
CHAUVET Pascal	
DANEY Xavier	
DE GONNEVILLE Philippe	
DEVOS Alain	
DUBARRY Dominique	
DUBOURDIEU Henri	
FRANCOIS Daniel	
GALLANT Aude	
GUIGNARD de BRECHARD Laetitia	

## II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

GUILLERM Catherine	
JOLY Nathalie	
LAFON Bruno	
LARRUE Marie	
LE YONDRE Nathalie	
MANO Alain	
MARENZONI Monique	
MARLY Gabriel	
MARTIN François	
MARTINEZ Manuel	
PAIN Cédric	
PERUCHO Jean-Charles René	
POHL Philippe	
RECAPET David	
ROSAZZA Jean-Yves	
ROSSIGNOL Thierry	
SAULNIER Nelly	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.